



MINHDU

CELLULE DE COORDINATION DU PROJET  
CREDIT IDA-6132-CM

## APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

N° 0037/AMI/MINHDU/PDVIR/RSE/RPM/01-2025

PAYS : Cameroun

PROJET : Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR)

FINANCEMENT : Crédit IDA N°6132-CM

TITRE DE LA MISSION : Recrutement d'un Consultant (Firme) pour la réalisation de l'enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires des investissements du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR).

REFERENCE STEP: CM-MINHDU-472706-CS-CQS

1. La République du Cameroun (ci-après dénommé l'*« Emprunteur »*) a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (AID) (la *« Banque »*) sous la forme d'un «*crédit*» (ci-après dénommé «*fonds*» en vue de financer le coût du **Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR)** et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour lequel l'appel à manifestation d'intérêt est émis. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande de *l'Emprunteur*, après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de crédit. Ledit accord crédit interdit tout retrait du compte de *crédit* destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que *« l'Emprunteur »* ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de crédit ni prétendre détenir une créance sur les fonds.

La réalisation de cette mission est prévue au titre de la composante 4 du Projet.

2. Ces enquêtes porteront essentiellement sur la Composante 2. Ainsi, les sites infrastructures et équipements structurants (voies structurantes, drains primaires et autres équipements structurants et de proximité) seront examinés dans les sept villes du projet. A cet effet, l'enquête devra permettre d'évaluer le niveau de satisfaction des bénéficiaires de ces activités (usagers directs, autorités locales, résidents, concessionnaires de services publics, institutions publiques, entreprises de travaux, acteurs du secteur privé... etc.) sur l'utilité, la pertinence ainsi que leur appropriation des infrastructures construites par le Projet.

De manière spécifiques, il s'agira de relever l'état existant des infrastructures réhabilitées dans le cadre du PDVIR et leur niveau de service. Aussi, un accent sera mis sur le tracé et la localisation de ces infrastructures.

Outre l'évaluation des résultats auprès des bénéficiaires, l'avis des personnes enquêtées sera également recueilli sur les aspects (non exhaustifs) suivants :

- la qualité actuelle des ouvrages (état des voies, des drains, etc.) ;
- la qualité des services rendus actuellement;
- l'organisation locale en vue de l'entretien de ces ouvrages ;

- le niveau auquel les bénéficiaires seraient prêts à s'engager dans l'entretien des ouvrages ;
- mesurer le niveau auquel les bénéficiaires s'attendent à être impliqués dans l'entretien des ouvrages ;
- les avantages/bénéfices directs/indirects issues de la construction/ réhabilitation de ces ouvrages ;
- les problèmes pouvant être causés par ces ouvrages ainsi que les propositions de solutions à envisager pour prévenir ces éventuels problèmes.
- Mener auprès des différentes cibles des enquêtes de satisfaction selon une démarche méthodologique à établir (institutions publiques, concessionnaires de services publics, OSC, entreprises de travaux, acteurs du secteurs privés, ménages, communautés vulnérables...etc)
- Mesurer et estimer le degré de satisfaction par typologie de bénéficiaires
- Connaitre les motifs d'insatisfaction
- Identifier les besoins et les attentes des bénéficiaires
- Formuler des recommandations permettant de réduire le taux d'insatisfaction

**3.** Il est prévu une durée d'exécution des prestations de soixante (60) jours.

**4. Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (Maître d'ouvrage) invite les Consultants (Firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations sur leur capacité et expérience démontrant leur qualification pour exécuter les prestations (**Documents, pièces ou références concernant l'exécution des contrats similaires avec justification ou preuves des prestations réalisées ; preuves pertinentes pour l'exécution des prestations similaires, (première page et page de signature des contrats, certificats/attestations de travail ou de formation, attestation de service fait ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions).**)**

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

**5.** Il est porté à l'attention des Consultants (Firmes) que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

## **6. Profil du Consultant :**

Le Consultant devra :

- Posséder de très solides expériences (plus de 08 ans) dans la conception et la collecte d'informations quantitative et qualitative auprès des ménages (d'envergure nationale) ;
- Avoir une expérience (au moins 05 ans) dans le traitement et l'exploitation des enquêtes ménages ;
- Avoir conduit avec succès plusieurs enquêtes de satisfaction ;
- Avoir réalisé au moins 03 mandats similaires justifiés par des attestations de bonne exécution ;

**7.** Un Consultant (Firme) sera sélectionné selon la méthode « Sélection fondée sur la Qualification des Consultants (SQC) » telle que décrite dans les Directives citées ci-dessus.

8. Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires ainsi que les Termes de Référence aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, heure locale, et à l'adresse ci-dessous :

**Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes, 4<sup>ème</sup> étage, immeuble face entrée arrière DGSN à Yaoundé ;**

**B.P: 615 Yaoundé-Cameroun ; Email: minhdu.pdvir@gmail.com, avec copie à pdue\_nouadje@yahoo.fr, chandourenkoma@gmail.com, lorraineonanena@gmail.com.**

9. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français doivent parvenir/être déposées **en version physique contre décharge** accompagnée de la version numérique sur clé USB en formats PDF & Word en six (06) exemplaires dont (01) original et cinq (05) copies à la Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes, à l'adresse ci-dessus, au plus tard le 4 Février 2023, à 15h00, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention : « Recrutement d'un Consultant (Firme) pour la réalisation de l'enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires des investissements du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR)».

Fait à Yaoundé, le 03 FEV 2025



**Ampliations :**

- ARMP
- Cameroon Tribune
- MINHDU
- Coordonnateur CCP/PDVIR
- Affichage (pour information)